

Cocher les cases correspondant à votre situation

- Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité : carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour (ou récépissé de demande de renouvellement) pour toutes les personnes vivant au domicile

- Photocopie du livret de famille ou acte de naissance pour les enfants mineurs

- Justificatifs pour les enfants de plus de 16 ans à votre charge (Certificat de scolarité, carte étudiant, contrat d'apprentissage, attestation Pôle Emploi, avis de paiement ASSEDIC etc....)

- Extrait du jugement, de l'ordonnance de non-conciliation ou convention homologuée en cas de divorce par consentement mutuel, prononcé de mesures d'urgences par le juge ou autorisation de résidence séparée ou déclaration judiciaire de rupture de PACS

- Photocopie de l'avis d'imposition indiquant le revenu fiscal de référence de l'année N-2 pour toutes les personnes vivant dans le logement,

- Certificat médical en cas de problèmes de santé ou d'handicap

- Attestation de la CARSAT (Section AT MP dans le cas d'un pensionné de rente accident de travail ou Maladie professionnelle)

- Photocopie de la carte mobilité inclusion – prioritaire – Invalidité pour le conjoint, l'enfant ou le parent handicapé à votre charge

D'autres pièces pourraient vous être demandées en fonction de votre situation.

